

**AVIS EST DONNÉ QU'UNE ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU
CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SOCIÉTÉ DE
TRANSPORT DE LÉVIS SERA TENUE LE JEUDI, 22
MARS 2018 À 18 h 30, AU 2175, CHEMIN DU FLEUVE,
LÉVIS**

-ORDRE DU JOUR-

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Période de questions
3. Adoption du procès-verbal de l'assemblée ordinaire tenue le 22 février 2018
4. Autorisation d'acquiescer de la ville de Lévis une parcelle de terrain adjacente au terrain du Centre d'opération de la ST Lévis
5. Autorisation de procéder à un appel d'offres sur invitation relatif à l'attribution des contrats de taxibus pour les parcours T1, T2, T11, T16, T22, T23, T25 et T65
6. Autorisation de procéder à un appel d'offres public relatif à l'acquisition d'uniformes de travail pour les chauffeurs, superviseurs et contremaîtres
7. Formation d'un comité de négociations pour le renouvellement du contrat de transport adapté par minibus et fourgonnettes
8. Adoption du règlement N^o 149 concernant la gestion contractuelle de la Société de transport de Lévis
9. Adoption de la politique d'achat de biens et de services par la Société de transport de Lévis (STLévis)
10. Adoption du « Plan d'effectifs » de la Société de transport de Lévis pour l'année 2018
11. Abolition du poste de Directeur des opérations et satisfaction client
12. Embauche sur une base permanente de madame Marie-Noël Breton et de messieurs Pierre Doré, Luis Cortès, Jean-François Lambert et Samuel Turmel

13. Prolongation du contrat de travail de madame Mélanie Ferland-Landry à titre d'agente au Service à la clientèle jusqu'au 31 octobre 2018
14. Création et dotation d'un poste permanent « Répartiteur transport adapté »
15. Adoption des propositions d'amélioration / modifications de service : période Été 2018
16. Acquisition d'équipements SAE pour les 3 nouveaux autobus hybrides 2018
17. Changement d'heure de l'assemblée ordinaire du Conseil d'administration de la Société de transport de Lévis du mois de mai 2018
18. Comptes payables
19. Certificat des responsabilités statutaires
20. Points divers
21. Période de questions
22. Levée de l'assemblée